

RÈGLEMENT DU PRIX CAMÉLÉON

PRIX ÉTUDIANT DU ROMAN ÉTRANGER TRADUIT DE L'UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

ÉDITION 2015 - 2016

Présentation du PRIX CAMÉLÉON

L'Université Jean Moulin Lyon 3 organise la seconde édition du Prix annuel étudiant du roman étranger traduit, dénommé prix CAMÉLÉON.

Le Japon est le pays retenu pour l'année 2015-2016.

Ce projet a pour objectif principal le développement et l'attractivité de la culture littéraire contemporaine auprès des étudiants.

Il s'inscrit directement dans les objectifs de l'Université Jean Moulin Lyon 3 :

- Soutien du Plan Licence en accompagnant les étudiants dans l'acquisition de compétences variées et en les ouvrant à des cultures et des littératures étrangères.
- Coopération internationale avec mise en place d'un partenariat bilatéral avec une université du pays choisi.
- Promotion d'enseignements ou d'actions transversales innovantes.
- Collaboration entre les différentes composantes et services de l'université.
- Création d'échanges entre les étudiants.
- Accès des étudiants à la pratique culturelle et la création contemporaine.

Il vise aussi à sensibiliser les étudiants à la problématique de la traduction, tant dans l'analyse des conditions inhérentes au choix de traduction que dans l'analyse des conditions requises pour aborder une œuvre traduite.

Article 1 – Ouvrages sélectionnés et membres du jury

Quatre romans japonais contemporains choisis par des enseignants spécialistes et les BU Lyon 3 sont remis gracieusement à chacun des étudiants jurés et à chacun des membres du jury d'honneur, le 13 octobre 2015.

Les ouvrages choisis sont :

- KAWAKAMI Hiromi, *Les 10 amours de Nishino (2003)*, trad. : Elizabeth Suetsugu, Picquier
- YOSHIDA Shuichi, *Le mauvais (2007)*, trad. : Gérard Siary et Mieko Nakajima-Siary, 2011 et Picquier Poche, 2014
- EKUNI Kaori, *Dans la barque de Dieu (1999)*, trad. : Patrick Honoré, Picquier, 2014
- NAKAMURA Fuminori, *Pickpocket (2009)*, trad. : Myriam Dartois-Ako, Picquier, 2013 et Picquier Poche, 2015

Les étudiants jurés et les membres du jury d'honneur désigneront leur ouvrage préféré lors d'un vote électronique en ligne sur le site internet <http://prixcameleon.univ-lyon3.fr> du 08 au 15 février 2015 inclus.

Les membres du jury d'honneur sont :

Pour l'Université Jean Moulin Lyon 3

- Monsieur Jacques Comby | Président | Président du jury
- Monsieur Pierre Servet | Vice-président chargé du Conseil d'Administration | Vice-Président du jury
- Madame Claire Dodane | Professeur de langues et littératures japonaises,
- Madame Florence Godeau | Professeur des Universités, Faculté des Lettres
- Monsieur Christian Nicolas | Chargé de Mission Action culturelle,
- Monsieur Denis Jamet | Doyen de la Faculté des Langues,
- Madame Marie Ledentu | Doyen de la Faculté des Lettres et Civilisations,
- Monsieur Laurent Mattiussi | Professeur des Universités, Faculté des Lettres et Civilisations,
- Monsieur Robert Scherratt | Directeur des Relations Internationales,
- Monsieur Marc Martinez | Directeur des Bibliothèques universitaires,
- Madame Barthet | Directrice-adjointe des Bibliothèques universitaires
- Monsieur Lionel Mignot | Responsable de la Mission Culture au sein des Bibliothèques universitaires.

Pour le Consulat du Japon à Lyon : Monsieur Kobayashi, Consul du Japon.

Pour la Ville de Lyon : un représentant de la Ville de Lyon

Article 2 - Conditions et modalités de participation

Tous les étudiants de l'Université Jean Moulin Lyon 3 pourront s'inscrire entre le **15 septembre et le 9 octobre 2015** inclus pour être sélectionnés et devenir jurés du prix Caméléon. Le nombre de jurés étudiants est limité à 100.

Les 100 premiers étudiants inscrits en ligne sur le site dédié <http://prixcameleon.univ-lyon3.fr> seront retenus.

Les jurés étudiants suite à leur inscription s'engagent :

- à retirer les quatre ouvrages le 13 octobre 2015
- à lire les quatre ouvrages ;
- à participer aux deux soirées littéraire et culturelle : le 24 novembre 2015 et le 2 février 2016.
- à participer à la désignation du lauréat par un vote en ligne du 08 au 15 février 2016 inclus.
- à participer à la cérémonie de remise du prix le 5 avril 2016.

Article 3 - Désignation des lauréats

Les étudiants jurés et les membres du jury seront sollicités pour un vote en ligne sur le site dédié <http://prixcameleon.univ-lyon3.fr> du 08 février au 15 février 2016 inclus afin de désigner leur ouvrage préféré.

Les étudiants jurés classeront les différents ouvrages en fonction de critères tels que :

- Intérêt et originalité de l'intrigue, du suspense, des personnages
- Qualités formelles du récit romanesque
- Qualité du texte traduit

Le titre de l'ouvrage ayant obtenu le plus grand nombre de votes et le nom des deux lauréats - auteur et traducteur - seront annoncés le 5 avril 2016 lors de la cérémonie de remise des prix et notamment par une information en ligne sur le site dédié <http://prixcameleon.univ-lyon3.fr> et sur le site www.univ-lyon3.fr.

Article 4 - Remise des prix à l'auteur et au traducteur

La remise des prix à l'auteur et au traducteur du roman ayant obtenu le plus grand nombre de votes sera organisé lors d'une rencontre publique à l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Les prix sont constitués :

- De la prise en charge du transport et de l'hébergement pour assister à la remise des prix. Auteur et traducteur lauréats s'engagent à se rendre disponible pour participer à la cérémonie à Lyon.
- De deux trophées destinés à l'auteur et au traducteur
- D'un séjour culturel de trois jours à Lyon et ses environs dans les jours qui suivent immédiatement la remise du prix.

Article 5 - Recours

Le résultat des votes est sans appel et ne pourra faire l'objet d'aucun recours.

Article 6 - Communication

L'auteur et le traducteur, lauréats du Prix Caméléon, prix étudiant du roman étranger traduit de l'Université Jean Moulin Lyon 3, peuvent faire exacte mention de ce titre à leur convenance, à l'exclusion de toute autre dénomination sans porter atteinte au nom et à l'image de l'Université.

Article 7 - Renseignements – Informations

Toute demande d'informations complémentaires doit être adressée à prixcameleon@univ-lyon3.fr

Toute participation à ce prix entraîne l'entière acceptation du présent règlement.